ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

natation

Question écrite n° 79199

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur le fonctionnement et l'organisation de la fédération française de natation (FFN). Dans son rapport relatif à la FFN, l'inspection générale de la jeunesse et des sports préconise de soutenir, avec la même ambition et le même volontarisme que pour la natation course, les autres disciplines déléguées à la FFN sur la base de décisions adaptées à leurs caractéristiques respectives et facilitant leur structuration et leur performance au plus haut niveau. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray
Circonscription : Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 79199
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 mai 2015, page 3367
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)